C’est ça l’équité et la solidarité !

Avec FO DGFIP 84, dites non à la perte des droits à congés

Le 30 mars dernier, le DDFIP adresse un message et conclut par : « je vous redis en mon nom et celui de l’équipe de Direction mes remerciements les plus sincères et vifs pour tout ce que vous faites en ces circonstances exceptionnelles. »

Le 29 mai, il adresse un autre message à tous les agents de la DDFIP de Vaucluse sur l’imposition (le mot est fort) de jours de RTT ou de congés annuels en faisant référence à la note de service n°20-11 du 27 mai 2020 et à l’ordonnance DUSSOPT du 15 avril 2020. Une ordonnance qui rend malade dont FO DGFIP a demandé le retrait (cf notre site web, activer ce lien : https://www.fo-dgfip.fr/documents/OrdonnanceDussopt.pdf).

Dans sa dernière phrase, le DDFIP indique qu’il est enfin précisé qu’en application d’une décision de la Direction Générale, la date de report des congés n’a pas été reportée.

Avez-vous compris ce message quasi subliminal puisqu’écrit entre les lignes ? Cela signifie que les jours indiqués dans le compteur SIRHIUS à la rubrique « congés de report (droits N-1 reportés sur N) » sont….PERDUS pour ceux qui ne les avaient pas pris avant le confinement car ils préfèrent les prendre au printemps.

C’est ça l’équité et la solidarité !

Nous l’avons déjà plusieurs fois déclaré, l’ordonnance DUSSOPT n’est pas équitable. Elle n’organise pas une solidarité entre les salariés du privé et du public mais la confiscation de nos droits à congés.

Nous avons pourtant demandé à plusieurs reprises, depuis le mois d’avril, lors des réunions avec la Direction, de nous informer sur le sort de ces congés 2019.

Enfin, comble de l’injustice, aucune distinction n’est faite entre les natures d’ASA. Les agents confinés parce que fragiles, ceux dont les enfants de moins de 16 ans ont été malades mais également ceux dont un membre de la famille est décédé durant le confinement se verront prélever des jours de congés. Pour la Direction Générale, prendre des mesures équitables revient à supprimer des droits aux agents !

Signez massivement la pétition contre le vol de nos congés en report 2019 et de nos autorisations d’absence !

Pétition à retourner à : Syndicat FO DGFIP 84, Christian PERNOT, Pôle de Contrôle et d'Expertise
Cité Administrative Ave du 7ème Génie BP 31091 84097 AVIGNON CEDEX 9

Prénom nom	Service	Signature